

Les futurs et jeunes médecins en formation

Et quand on se marie, c'est souvent pour assurer de la relève et aujourd'hui dans la médecine de famille, cette relève est plus indispensable que jamais.

La problématique que vous est bien connue. Plus de 3000 médecins de famille sont à remplacer en moins de 10 ans, et nombre de cabinets ne trouvent déjà pas de successeurs en campagne et même en ville.

Alors, par la visibilité d'un Institut académique, nous espérons fortement attirer les jeunes générations vers la médecine de famille:

- en la reconnaissant comme une discipline particulière au même niveau que les autres spécialités,
- en donnant un enseignement propre à la médecine de famille,
- en permettant un contact très précoce et continu avec les cabinets pendant les études,
- en favorisant une recherche spécifique,
- et en ouvrant les possibilités de carrière académique AUSSI dans la médecine de famille.

Tout ce programme est également revendiqué par nos jeunes collègues de JHaS (Junge Hausärztinnen und -ärzte Schweiz) parce qu'ils sont persuadés comme nous, que nous serons TOUS gagnants dans une collaboration régulière et constructive entre ... universitaires, médecins de famille et jeunes médecins en formation.

Mesdames et messieurs, chers Collègues,

Aujourd'hui, est une journée bien particulière, vous pouvez l'imaginer. Nous l'avons décrétée journée de la médecine de famille et cette année, elle prend une tournure bien singulière avec d'une part nos actions dans les capitales cantonales et d'autre part l'inauguration de cet Institut ici à Berne.

Mes sentiments sont très mélangés.

J'ai pu partager mes frustrations avec tous les manifestants dans les rassemblements de Delémont ce matin et de Berne tout à l'heure. J'ai pu ressentir de la colère même chez quelques-uns.

Je suis consterné par la façon de procéder de certain politicien abusant de la provocation et de la confrontation.

Je suis inquiet pour l'avenir de notre médecine de proximité si un dialogue constructif ne peut pas être renoué.

Mais malgré toutes ces émotions plutôt négatives, je veux rester positif et joyeux parce qu'aujourd'hui, nous célébrons encore un succès, nous fêtons l'ouverture du BIHAM!

Après Bâle, Zurich et Lausanne, voici un autre Institut de médecine de famille à Berne et tout cela en moins de trois ans.

Alors, MERCI, à tous ceux qui se sont battus pour obtenir cet Institut!

Merci, à tous ceux qui s'engagent pour le faire vivre et le développer!

Merci, aux universitaires qui nous accueillent! Merci, aux jeunes qui veulent choisir cette belle voie de la médecine de famille!

Et Merci à tous ceux qui nous soutiennent et qui veulent défendre une cause noble, une médecine solidaire, équitable, de proximité et de qualité pour TOUS, aussi dans le futur.

Avec vous, pour vous.

Ensemble, allons de l'avant!

Correspondance:
Dr François Héritier
21, rue Saint-Germain
2853 Courfaivre
heritier.vf@vtxnet.ch

Franziska Fritschy

De la fiction au fait

Exposé de la députée au Grand Conseil Franziska Fritschy à l'occasion de l'ouverture de l'Institut universitaire de médecine générale (IUMG) de Berne le 1^{er} avril 2009

Je vais me permettre de vous exposer comment la politicienne et députée au Grand Conseil que je suis a vécu la création de l'Institut universitaire de médecine générale de Berne.

Où faut-il donc chercher l'élément déclencheur de la création de l'IUMG de Berne? Il se situe probablement au sein du Grand Conseil. L'année 1977 avait vu la déposition de la «motion Kipfer» demandant la création d'une chaire de médecine générale à la faculté de médecine de l'Université de Berne. C'est donc là que la potentialité d'un institut de médecine générale a dû apparaître pour la première fois. En 1983, six ans plus tard, l'Instance facultaire de médecine générale (FIAM¹) faisait son apparition. Cinq généralistes se partageaient un poste de médecin-chef, à raison de 20% chacun. Divers collaborateurs et collaboratrices externes, ainsi

qu'un grand nombre de médecins formateurs et examinateurs contribuaient au bon fonctionnement de la FIAM.

Il y a déjà bien des années, les médecins de famille avaient eux-mêmes lancé des avertissements sur la pénurie prévisible dans leur profession. En septembre 2002 par exemple, à Macolin, la Société des médecins de famille du canton de Berne (VBH²) avait adopté une résolution ayant pour titre «La couverture territoriale universelle du canton de Berne en médecins de famille est en danger». Le gouvernement et le parlement du canton de Berne furent priés

Le public a pris conscience de la pénurie en médecins dès 2005. Dans le canton de Berne, le nombre de médecins de famille avait diminué de 39% en trois ans.

¹ NdT: Fakultäre Instanz für Allgemeinmedizin.

² NdT: Verein Berner Hausärztinnen und Hausärzte.

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai posé l'exigence d'un nouvel institut. En effet par principe je défends l'idée que la politique doit s'immiscer le moins possible dans les affaires universitaires.

d'autoriser des dépenses supplémentaires pour la formation en médecine de famille (1,5 millions de francs suisses).

Le public a pris conscience de la pénurie de médecins dès 2005. Dans le canton de Berne, le nombre de médecins de famille avait diminué de 39% en trois ans. Les prévisions annonçaient en outre que cette baisse allait se poursuivre, car nombreux étaient les médecins de famille proches de la retraite, et leur relève n'était pas assurée.

En 2005, toute une série d'articles rendaient compte de la pénurie prévisible en médecins de famille.

Citons quelques titres tirés de la presse bernoise: «Les médecins tirent la sonnette d'alarme», «Difficile de trouver un médecin», «L'avenir est sombre: dans le canton de Berne aussi, les médecins de campagne peinent à trouver la relève pour leur cabinet médical», «Trop peu de médecins dans nos campagnes: les médecins préfèrent l'hôpital».

Dans les autres régions de Suisse, la presse fait également état de la pénurie de médecins de famille. Il va de soi que les débats et les articles portaient en grande partie sur les causes et sur les actions à entreprendre pour lutter contre cette pénurie.

Si les députés au Grand Conseil ont saisi ce sujet et rédigé des motions, cela ne tombe donc pas du ciel. Ils ont déposé trois motions à cette époque.

La première de ces motions demande au gouvernement de proposer des mesures rapides et efficaces, et de créer les conditions de base permettant de combattre la perte d'attrait en médecine de famille.

La deuxième motion demande au Conseil d'Etat d'intervenir par des mesures appropriées pour corriger l'évolution négative en rapport avec la pénurie prévisible en médecins de campagne. Elle demande en particulier que le Conseil d'Etat, dans le cadre de la formation universitaire, prenne des mesures pour inciter les médecins à s'établir en dehors des agglomérations et pour permettre à la formation en médecine de famille, prégraduée et postgraduée, de s'effectuer dans le cadre prévu à cet effet.

De mon côté, je voulais exiger une mesure concrète. Après des discussions approfondies avec les médecins de famille et d'autres personnes du milieu professionnel, j'ai déposé la motion «Promotion de la médecine de famille». Cette motion demande au Conseil d'Etat de transformer dans les plus brefs délais la FIHAM³ en un institut de médecine générale doté d'une chaire universitaire. Il fallait inclure l'allocation des ressources financières nécessaires à l'accomplissement des tâches et à la formation au cabinet médical des étudiants en médecine dans le budget de la Faculté.

Cette motion exprime mon intention de positionner la médecine de famille à un rang plus élevé au sein de l'Université de Berne, et elle a pour objectif d'augmenter à l'avenir le nombre d'étudiants ou de médecins en formation prégraduée ou postgraduée, se spécialisant en médecine de famille, afin de combler la pénurie. Ce n'est pas sans hésitation que j'ai posé l'exigence d'un nouvel institut. En effet par principe je défends l'idée que la politique doit s'immiscer le moins possible dans les affaires universitaires. Mais dans ce cas précis, la responsabilité que nous avons du bon fonctionnement de la médecine de famille au sein de la population bernoise a primé sur le principe de non-immixtion.

Le Conseil d'Etat a répondu avec quelque hésitation à ces trois motions. Le gouvernement a recommandé au Grand Conseil de transformer toutes ces motions en postulats aux fins d'étude. Cependant, le 8 septembre 2005, le Grand Conseil a renvoyé les trois interventions comme des motions, c'est-à-dire comme des mandats obligatoires. A cette occasion, le Grand Conseil a exigé à une large majorité la création d'un institut de médecine générale.

Dans les années qui suivirent, la FIHAM a pris un développement réjouissant. Cependant l'Institut bernois de médecine générale restait toujours à l'état virtuel. C'est pourquoi le Grand Conseil a déposé l'an dernier une motion interpartis largement soutenue. Elle portait comme titre: «Il est temps de créer l'Institut de médecine générale à l'Université de Berne.» Elle réitérait l'exigence de transformer rapidement l'Instance facultaire en un institut de médecine générale. Elle exigeait en outre d'engager un directeur d'institut à titre provisoire, en attendant de trouver un titulaire pour la chaire de médecine générale.

Dans une interpellation, j'ai moi-même demandé pourquoi le Conseil d'Etat ne s'investissait pas plus vigoureusement en faveur d'un institut de médecine générale auprès de la faculté de médecine, et pourquoi la faculté de médecine ne franchissait pas d'elle-même le pas de la transformation de l'Instance facultaire de médecine de famille en institut, comme l'exigeaient depuis longtemps les milieux politiques.

Encore une fois, le gouvernement a réagi avec beaucoup de retenue. Encore une fois, il a demandé de déposer la motion sous forme de postulat. Mais trois ans après la première votation, presque au jour près, le Grand Conseil a confirmé à une grande majorité qu'il exige un institut de médecine générale.

A peine sept mois se sont écoulés depuis lors, et aujourd'hui l'Institut de médecine générale (IUMG) de Berne est devenu fait.

Nous avons vraiment une raison de nous en réjouir et de fêter l'événement, tout en sachant que le nouvel institut de médecine générale ne suffira jamais à encourager le développement de la médecine de famille autant qu'il est nécessaire, et que d'autres mesures devront être prises de façon urgente, en priorité au niveau fédéral. Alors, fêtons l'événement aujourd'hui, buvons à la santé du jeune Institut de médecine générale de l'Université de Berne, et souhaitons-lui un bel avenir plein de réussite!

Correspondance:

Dr. phil. nat. Franziska Fritschy
Bergweg 10
3075 Rüfenacht
franziska@fritschy.ch

³ Instance facultaire de médecine de famille, anciennement FIAM (NdT).